



UNCATEGORIZED



POEC AGENT DE SERVICE HOSPITALIER ASH

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 22 candidats et pour le deuxième semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 100 %
- Taux d'abandon : 0 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : /
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : 27,27 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

- Projet professionnel validé avant l'entrée en formation.
- Ne pas avoir de contre-indication médicale à l'exercice du métier.

OBJECTIFS

L'objectif de la POEC ASH est de professionnaliser et qualifier le bénéficiaire et lui proposer une suite de parcours en alternance en Contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en pro A afin de préparer l'entrée en formation du titre professionnel Ministère du Travail d'Agent de Service Médico-social (ASMS) – RNCP 35028 :

- Concrétiser le projet professionnel du candidat
- Acquérir des connaissances et compétences indispensables à l'entrée et la réussite en formation d'agent de Service Médico-social par la voie de l'alternance
- Acquérir des compétences transverses : SST / PRAP AS
- Préparer les candidats concernés au permis de conduire (permis B)

CONTENU DE LA FORMATION

- **Module 1** : Connaissance de l'environnement de travail : 14 heures
- **Module 2** : Hygiène et Sécurité : 70 heures

- **Module 3** : Participation à l'activité hôtelière et à la gestion des produits : 35 heures
- **Module 4** : Communication et travail en équipe : 14 heures
- **Module 5** : Compétences transverses : Maximum 148 heures (durée individualisée en fonction des besoins de chaque stagiaire)
 - Valider son projet professionnel
 - Développer les compétences clés
 - Se former aux premiers secours : SST
 - Passer le permis de conduire
- **Module 6** : Droit du travail et suite de parcours : 14 heures
- **Période d'application en entreprise** favorisant l'acquisition de compétences pratiques socles liées au métier d'ASH – 105 heures

DURÉE

Durée totale de 400 heures :

- 245 heures en centre
- 105 heures en entreprise
- 50 heures de formation au permis de conduire en partenariat avec le groupe ECF LLERENA

METHODES MOBILISÉES

- Mobilisation des plateaux techniques propreté et sanitaire et social
- Présentiel, présentiel enrichi et distanciel
- Matériel professionnel et consommables mis à disposition
- Formateurs professionnels issus des métiers de la propreté et du sanitaire et social

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations et suivi de l'acquisition des compétences durant le parcours de formation
- Évaluation finale
- Évaluation des périodes en entreprises
- Certification SST : Sauveteur secouriste du travail
- Certification PRAP 2S : Prévention des Risques liés à l'activité Physique Sanitaire et Social

- Une attestation de formation, de compétences et de présence seront remises à chaque participant à l'issue de l'action de formation.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Positionnement pédagogique
- Programmation 3 à 6 mois avant la date du concours et en fonction de la nature du concours

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS



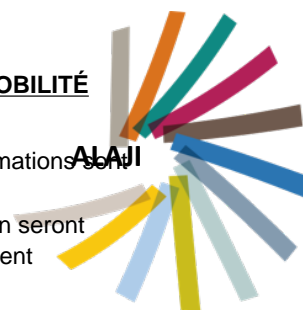
03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.



TARIF

- Tarif individuel, en inter et en intra : nous consulter
- Formation prise en charge pour les demandeurs d'emploi en formation continue par Pole Emploi et l'OPCO Santé

DERNIÈRE MISE À JOUR

16/05/2024